

## Séance du Conseil Municipal du 26 mars 2009

### Compte rendu

#### Ordre du jour :

1. Budget primitif 2009
2. Taux d'imposition 2009
3. Dispositif plan de relance de l'économie relatif au FCTVA
4. Désignation d'un délégué supplémentaire à la communauté de communes du Savès
5. Schéma global d'aménagement/ étude diagnostic DDE : point de situation
6. Questions diverses
  - Achat terrain Montaubric : avis des domaines
  - Médiathèque : extension de la régie de recettes/tarif des photocopies

**Présents** : MM LOUBON, COT, DESPAX, LABATUT, MORVAN, PELLIS, DUMONT, ANE, GINESTET, LAPEYRE, PIMOUNET, Mmes BASSAT, CAILLE, MAGNOAC, DESCOUS, GHILARDI, MARCHESIN

**Absents/Excusés** : M BOUCHARD, Mme BEYRIA

Pouvoir de Mme Beyria à Mr Loubon Pouvoir de Mr Bouchard à Mr Cot  
Mme Christine Ghilardi est nommée secrétaire de séance

Lecture et approbation du compte rendu de la séance du 19 février 2009

#### **1. Budget primitif 2009**

Monsieur le Maire présente le projet de budget 2009. Il fait remarquer la progression des dotations (DGF et DSRurale) du fait du recensement de la population et l'augmentation conséquente du produit fiscal dû à une forte évolution des bases de la taxe professionnelle.

##### Section de fonctionnement

Dépenses : 1 082 904 € Recettes : 1 230 596 € Résultat reporté : 153 840 €

Examen des subventions aux associations

Un réajustement mineur a été effectué au niveau de certaines subventions :

ACACIA : 2000 € Amis des Orgues : 500 € Croix Rouge : 300 € Judo Club : 1000 €

LOFC : 3800 € Société de pêche : 200 € Syndicat Initiative : 2000 € Restos du cœur : 300 €

Apel : 150 € (subvention Astra drôle supprimée)

Les autres subventions sont reconduites.

##### Section d'investissement

Elle s'équilibre pour un montant de 1 449 288 € dont en dépenses :

- 182 000 € Remboursement des emprunts
- 1 147 777 € Travaux d'investissement

En recettes, Mr Loubon précise l'inscription de 2 années de FCTVA dans le cadre du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA.

Il ajoute que la vente du terrain à Mr Espinasse devrait se concrétiser dans l'année ou début 2010.

Après vote, (Oui : 18 Non : 1), le budget primitif 2009 est adopté.

## **2. Taux d'imposition 2009**

Vu le budget présenté, le conseil décide d'appliquer pour 2009 les taux suivants :

(Vote : Pour :18 Blanc : 1)

Taxe d'habitation :	10.30 %
Taxe foncier bâti :	13.00 %
Taxe foncier non bâti :	52.96 %
Taxe professionnelle :	7.07 %

## **3. Dispositif plan de relance de l'économie relatif au FCTVA**

Mr le Maire informe le conseil des modalités du dispositif du plan de relance de l'économie relatif au FCTVA. Ce dispositif permet le versement pour 2009 des attributions du fonds au titre des dépenses réalisées en 2008 pour les bénéficiaires du fonds qui s'engagent, par convention avec le Préfet, à accroître leurs dépenses d'investissement en 2009 ( qui doivent être supérieure au montant de référence de 853 480 €, moyenne des dépenses 2004, 2005, 2006 et 2007). Cette dérogation au principe du décalage de 2 ans devient pérenne pour les bénéficiaires du fonds dès que la Préfecture constatera, au 1<sup>er</sup> trimestre 2010, qu'ils ont respecté leur engagement au regard des montants réalisés en 2009.

Le conseil, à l'unanimité, décide de conclure avec le Préfet du Gers la convention par laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 (soit d'inscrire la somme de 1 147 777 €) afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008.

## **4. Désignation d'un délégué supplémentaire à la communauté de communes du Savès**

Mr le Maire informe le conseil que la commune peut désormais être représentée par 10 délégués à la communauté de communes du Savès (conformément aux dispositions des statuts de cette dernière) ; la population légale de Lombez, entrée en vigueur au 01/01/2009, étant de 1714 habitants. Il convient de désigner un délégué titulaire supplémentaire.

Messieurs GINESTET et DUMONT présentent leur candidature.

Le conseil procède au vote. Bulletins : 19 Blancs/nuls : 1 Exprimés : 18 Majorité absolue :10

Ont obtenu : Stéphane GINESTET 17 vx Jean-Claude DUMONT : 1 vx

Mr Stéphane GINESTET est élu délégué titulaire à la communauté de communes du Savès.

## **5. Schéma global d'aménagement / étude diagnostic DDE : point de situation**

Mr Despax fait le point de l'avancement de ces études.

### **Schéma global d'aménagement**

Le cabinet Favaron/Duchêne a présenté ce jour lors d'une réunion la phase 1 : « de l'analyse au schéma global » : diagnostic urbain, architectural et paysager, objectifs et orientations d'aménagement.

### **Etude diagnostic DDE**

La DDE a établi le relevé des équipements (réseaux) existants des zones urbanisées et à urbaniser.

## **6. Questions diverses**

### Achat terrain Montaubric : avis des domaines

Mr le Maire informe le conseil qu'il convient de confirmer la décision d'achat des parcelles à Mme Montaubric (séance du 19/02/09) après communication de l'avis du service des domaines. Il fait part au conseil de cet avis en date du 23 février 2009.

Le conseil, à l'unanimité, confirme l'achat des parcelles appartenant à Mme Montaubric (cadastrées S° AI n° 375, 449 et 450) au prix de 8 € le m<sup>2</sup>.

### Demande d'adhésion au SIGV Save Gersoise

Le conseil émet un avis favorable à la demande d'adhésion de la commune de St André au SIGV de la Save (Oui : 18 Blanc : 1)

### Médiathèque : extension de la régie de recettes/tarif des photocopies

Mr le Maire informe le conseil qu'il convient :

-d'étendre la régie de recettes de la médiathèque pour percevoir le produit des photocopies aux utilisateurs,

- de fixer le tarif des photocopies

Accord du conseil, à l'unanimité, pour l'extension de la régie et les tarifs suivants : 0.20 € la copie (A4), 0.40 € la copie A3.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 45